# DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATIONS SPORTIVES

2024

#### MAIRIES DE LOCMIQUÉLIC, PORT-LOUIS ET RIANTEC







## CADRE RELATIF A L'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Les communes de Locmiquélic, Port-Louis et Riantec ont la volonté de soutenir les associations dans la concrétisation de leur projet par l'attribution de subvention.

Les subventions regroupent les aides de toute nature, justifiées par un intérêt général, attribuées de manière facultative, par la collectivité territoriale.

- pour favoriser les pratiques sportives : loisirs, santé, compétition,
- pour participer à l'animation des 3 communes.

Toute association sportive peut effectuer une demande de subvention pour :

- réaliser une action ou un projet d'investissement,
- contribuer au développement d'activités,
- ou contribuer à son financement.

### **CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ & OBLIGATIONS**

- Être déclarée en préfecture et immatriculée au répertoire SIRENE.
- Exercer son activité sur le territoire.
- Assurances : les associations utilisatrices des installations mises à leur disposition par la commune doivent obligatoirement joindre à leur demande de subvention une copie de leur attestation d'assurance pour l'année en cours en responsabilité civile (couvrant tout dommage causé par un adhérent de l'association ou participant aux activités proposées).

- Transmettre à la ville, dans un délai d'un mois :
- la copie des statuts pour une première demande,
- toute modification des statuts,
- tout changement intervenu dans l'administration ou la direction.
- la liste des membres du bureau et leurs coordonnées.

#### **MODALITÉS**

**Avant le 12 janvier 2024,** merci de déposer votre dossier complet de demande de subvention à l'une des adresses suivantes :

#### MAIRIE DE LOCMIQUELIC MAIRIE DE PORT LOUIS MAIRIE DE RIANTEC

27 Rue de la MairiePlace Notre DamePlace de la Mairie56570 LOCMIQUELIC56290 PORT-LOUIS56670 RIANTEC

#### Adresser un dossier complet dans chaque mairie pour les associations intercommunales.

Si une ou plusieurs pièces nécessaires à l'étude de la demande est manquante, un courriel sera adressé à l'association défaillante pour lui demander de compléter le dossier. A défaut de réponse, la demande de subvention ne sera pas étudiée.

#### **DÉCISION D'ATTRIBUTION**

Les subventions sont des dépenses facultatives pour toutes collectivités locales, elles sont donc laissées à l'appréciation du Conseil Municipal.

Le montant de la subvention est calculé en fonction de points attribués selon différents critères établis en concertation avec l'OISBRG (Office intercommunal des sports Blavet Rive Gauche).

La subvention accordée n'est pas acquise et est remise à l'étude tous les ans.

Une attention particulière sera portée aux associations qui réalisent un excédent de trésorerie plusieurs années consécutives afin de s'assurer qu'il répond à un objectif précis, formulé par l'association (pérennité d'un emploi, investissement, projet spécifique) et au bon usage des financements publics.

#### REVERSEMENT DE SUBVENTION

La ville se réserve le droit de demander que la subvention attribuée lui soit reversée dans les cas suivants :

- refus ou retard dans la communication des pièces, permettant d'apprécier l'emploi à bon escient de la subvention, ou inexactitude du contenu des documents,
- subvention non employée ou employée de façon non conforme à son objet.

#### **MESURE D'INFORMATION DU PUBLIC**

Les associations bénéficiaires de subventions municipales pour des actions particulières doivent mettre en évidence le concours de la ville par tous les moyens dont elles disposent notamment lors de leurs manifestations.

### **PIÈCES A JOINDRE:**

■ tout document que vous jugerez utile.

En cas de première demande ou modification au sein de votre association :
copie du récépissé de déclaration ou de modification de l'association à la préfecture, de l'insertion au journal officiel des statuts de l'association,
les statuts de l'association.
Chaque année :
une lettre motivant la demande de subvention (obligatoire),
les rapports de votre dernière AG liée à la saison passée (rapport moral, rapport d'activité, rappor financier),
$\blacksquare$ les comptes financiers du dernier exercice (bilan simplifié, compte de résultat, budget prévisionnel de la compte de la comp
☐ le compte d'emploi de la subvention accordée par la Ville la saison passée,
un relevé d'identité bancaire du compte sur lequel les subventions éventuelles, devront être versées, libellé nom de l'association, ainsi que le code APE et le N° SIRET,
une déclaration sur l'honneur signée,

### **DEMANDE DE SUBVENTION**

# 2024

Merci de retourner le dossier dûment complété en mairie avant le 12 janvier 2024 Joindre un RIB original à votre demande.

OMPOSITION DU BUR	EAU		Téléphone
Qualité	Prénom & Nom	Adresse	& courriel
Président			
résorier			
ecrétaire			
Contact public annuaire des associations, ascription, support ublicitaire)			
Contact mairie  ferci de créer une adresse hail propre à l'association ermettant de garder contact en cas de hangement de bureau.			

### SITUATION FINANCIÈRE

(Cadre budgétaire indicatif : uniquement pour les associations ne possédant pas leurs propres documents budgétaires)

#### COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12 PRÉCÉDENT ET BUDGET PRÉVISIONNEL ANNÉE EN COURS

RECETTES	Compte de résultat Exercice N-1	Budget prévisionnel Année en cours
Cotisations		
Subventions perçues ou prévues ~ Municipales ~ Autres subventions (à préciser)		
Recettes des activités / manifestations ~ Repas ~ Trocs et puces ~ Autres (ventes de produits)		
Intérêts épargnes sur livrets ~ Placements		
Sponsors et mécénat		
TOTAL DES RECETTES		

DÉPENSES	Compte de résultat Exercice N-1	Budget prévisionnel Année en cours
Salaires bruts		
Charges sociales		
Impôts et taxes (TVA, SACEM)		
Loyers		
Locations de salles		
Dépenses de manifestations		
Licences		
Autres frais généraux de fonctionnement et dépenses diverses (à préciser)		
TOTAL DES DÉPENSES		

#### **SOLDES**

	Année N -3	Année N -2	Année N -1
Bénéfices/déficits			
Subvention municipale			
	SITUATION DE	TDÉSODEDIE	

Solde bancaire au 31/12 N-1									
Disponibilités sur le compte-courant									
Placements									
Autre (à préciser)									

### COMPTE-RENDU DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE **PASSÉE**

Précisez les différentes activités et animations organisées ou prévues. Les résultats obtenus ou attendus, le public mobilisé :
Ou joignez le rapport d'activité.
Difficultés éventuellement rencontrées :

### PROJETS POUR L'ANNÉE 2023-2024

Présentation détaillée des activités, du projet, des objectifs poursuivis et des publics visés	:
Tarifs des inscriptions (adhésions, licences) versées par l'adhérent (selon âge, catégorie	

fonctionnement courant de l'ass	ociation,
couverture d'un déficit antérieur	, ,
	que (précisez) :
	z):
MISE À DISPOSITION DES MOYENS : Si vous bénéficiez de mise à disposit communal, de matériel ou de local	tion de façon permanente ou occasionnelle de personnel
Nombre de jours ou d'heures/an	
Local (précisez lesquels)	
Photocopies	
Personnel municipal	
Véhicule(s)	
Chapiteaux	
Barrières	
Autres	



Le Président,





Le Trésorier,

### **ASSOCIATION SPORTIVE**

Cette fiche devra être dûment remplie et complétée par une liste d'adhérents non nominative qui devra mentionner la commune de résidence, l'année de naissance et la catégorie (loisirs - compétitions - vétéran - dirigeant), ainsi que les diplômes et/ou attestation nécessaires.

	N	ЭМВІ	RE ET		GINE ge est							CATI	ÉGOF	RIES		
Nombre total de licenciés ou adhérents	Nomb (de 9 à	bre de jeunes licenciés  Nombre de seniors licenciés  (+ de 18 ans en compétition)  Nombre de jeunes loisirs (de 0 à 18 ans hors compétition)		(vétér	<b>Autres</b> (vétérans, dirigeants, loisirs)											
	Locmiquélic	Port-Louis	Riantec	Autres communes	Locmiquélic	Locmiquélic Port-Louis Riantec Autres communes Locmiquélic				Port-Louis	Riantec	Autres communes	Locmiquélic	Port-Louis	Riantec	Autres
	Total :				Total :			•	Total :				Total :			
Montant  AUTRES	: annu	el :			<u>⊔</u> noi	n										
Niveau pra haut en c			eı d	re d'édu n formai ans l'an (justificat	née		<b>/eau d'e</b> (justi	ncadren ficatif)	nent	techn	e d'enca ique dir neur, édu arbitre)	olômé	(chai	<b>Déplac</b> <b>le plus</b> mpionna		ent)
MOYEN																
Nombre Équivale																
Fait à																

### **DÉCLARATION SUR L'HONNEUR**

Je soussigné(e), [nom et prénom]
représentant légal de l'association
Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le mandat (portant les deux signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter) lu permettant d'engager celle-ci.
~ Certifie que l'association est régulièrement déclarée,
~ Déclare ainsi que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,
~ Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics,
~ Déclare que l'association respecte les principes et valeurs de la <u>charte des engagements</u> <u>réciproques</u> conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte,
~ Atteste que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association, voir R.I.B. joint.
~ M'engage à faire apparaître le logo de la commune sur l'ensemble des supports de communication des actions qui bénéficient d'un soutien communal.
~ M'engage à sensibiliser les membres de l'association à adopter des gestes responsables afin de limiter les consommations énergétiques lorsqu'ils utilisent les salles communales : baisser les chauffages lorsque ceux-ci sont équipés de thermostats individuels, limiter les consommations en eau (sanitaire, douche), veiller à éteindre les éclairages lorsque les salles sont inoccupées
A

Signature : (Le représentant légal ou son représentant)